



ad honores

échanger partager servir

Édito

Rarement *Ad Honores* aura été aussi proche de l'actualité !

D'abord par les sujets des conférences de notre réserve citoyenne, avec des thèmes judicieusement choisis (merci au général Mizon !). Vous le vérifierez par vous-mêmes dans les pages qui suivent.

Ce fut en décembre dernier, le général de brigade Chasboeuf qui parlait de l'évolution des conflits internationaux en indiquant : « *la guerre est à nos portes* », puis en janvier, le général de corps d'armée Givre exposait les moyens pour étendre les rôles de l'armée vis-à-vis de la jeunesse afin de renforcer le lien armées-Nation pour contribuer aux forces morales et à la résilience du pays, d'accroître l'attractivité des métiers de la défense et de contribuer aux politiques en matière d'égalité des chances. Enfin, le 11 février 2025, le général de brigade aérienne Cunat présentait un état des lieux de l'OTAN concernant les opérations, la conduite face à la Russie et les conséquences de l'élection de Donald Trump et de son équipe aux États-Unis. Et nous l'avons vu ! Deux jours plus tard, Pete Hegseth, secrétaire d'État américain à la Défense, indiquait qu'un retour des frontières ukrainiennes de 2014 était irréaliste, que ce pays n'intégrerait jamais l'OTAN et qu'aucune troupe américaine n'y serait déployée comme garantie de sécurité. Et il ajoutait : « *L'Europe doit fournir la majorité de l'aide létale et non létale à l'Ukraine dans le futur* ». Sans convier la même Europe dans les discussions à venir sur le futur de l'Ukraine !

Ce numéro est également proche de l'actualité par les articles que vous allez découvrir sur les Courses solidaires ou le concert *Sentinelles d'un soir*. Un grand merci au professeur Georges Abi Lahoud pour son analyse sur le stress post-traumatique et à Pascale Beauchier pour son compte-rendu du comité de pilotage de la réserve citoyenne.

Bonne lecture et vive la réserve citoyenne !

RC-T Frédéric Rignault



Dans votre bulletin

✓ Les conférences de la RCDS-T IdF	2
✓ Actualités	8
✓ L'oreille citoyenne Ad honores	18
✓ Coin lecture	20



Comité de rédaction

Directeur de la publication : **COL Nicolas FOUILLOUX**,
Conseiller communication du gouverneur militaire de Paris.

Rédacteur en chef : **Frédéric RIGNAULT**, RCDS-T

Maquette : **Alain BROQUET**, RCDS-T

Correspondants :

- ✓ EMZDP : **Caroline GORSE**, RCDS-T
- ✓ DMD 75 : **Etienne DUFOUR**, RCDS-T
- ✓ DMD 77 : **Thierry VUAILLE**, RCDS-T
- ✓ DMD 78 : **Thierry LAUGIER**, RCDS-T
- ✓ DMD 91 : **Bernard LABAUGE**, RCDS-T
- ✓ DMD 92 : **Adrien PERREAU**, RCDS-T
- ✓ DMD 93 : **Jean-Louis DIBUSZ**, RCDS-T
- ✓ DMD 94 : **Latifa KAMAL**, RCDS-T
- ✓ DMD 95 : **Gaël PILORGET**, RCDS-T

Comité de relecture : **Nathalie MUSINE**, **Thierry POULAIN-REHM** et
Isabelle HUGUES de SEGONZAC, RCDS-T



Blog de la réserve citoyenne du GMP



Site de la Réserve citoyenne Terre

Remarques et propositions d'articles :
ad.honores.idf@gmail.com



Winter is coming ! L'engagement des armées sur le territoire national : enjeux et perspectives

Par Thierry Laugier

C'est en qualité de général adjoint engagements du gouverneur militaire de Paris que le général Chasboeuf a rencontré une première fois les réservistes citoyens : il était venu présenter le dispositif de sécurité des jeux olympiques et paralympiques, dont il était chargé¹. Après la réussite de cet événement majeur, le général Chasboeuf occupe de nouvelles fonctions. Officier aguerri, il commande depuis le 1^{er} septembre 2024 l'état-major interarmées du territoire national métropolitain. Le 3 décembre 2024, l'amphithéâtre Austerlitz des Invalides l'a accueilli pour une conférence d'intérêt majeur sur « Les enjeux du territoire national ». Son intervention a mis en lumière la transformation de la conflictualité mondiale et ses répercussions sur la défense du territoire français.



Une conflictualité en mutation

« *La guerre est à nos portes* », a affirmé le général Chasboeuf, soulignant l'évolution des conflits internationaux. L'agression russe contre l'Ukraine, les tensions en Nouvelle-Calédonie et l'embrasement au Proche-Orient témoignent d'un monde en proie à une instabilité croissante. La France n'est pas épargnée : l'importation des conflits sur le sol national, notamment par le biais de menaces terroristes et de cyberattaques, accroît notre vulnérabilité.

Par ailleurs, le général a insisté sur la montée en puissance de la guerre informationnelle. Désinformation, manipulation médiatique et atteintes à la cohésion nationale sont autant de dangers auxquels la France doit faire face. À cela s'ajoute la « désoccidentalisation » des valeurs démocratiques, fragilisant l'influence française sur la scène internationale.

Au-delà d'une conflictualité visible et affirmée, le triptyque de réflexion « paix-crise-guerre » s'estompe et disparaît au profit de « compétition-contestation-affrontement ». Cela n'a rien d'anodin de relever que le terme « paix » disparaît, et que le mode de réflexion s'opère en considérant une opposition décomplexée.

La souveraineté et la préparation au conflit

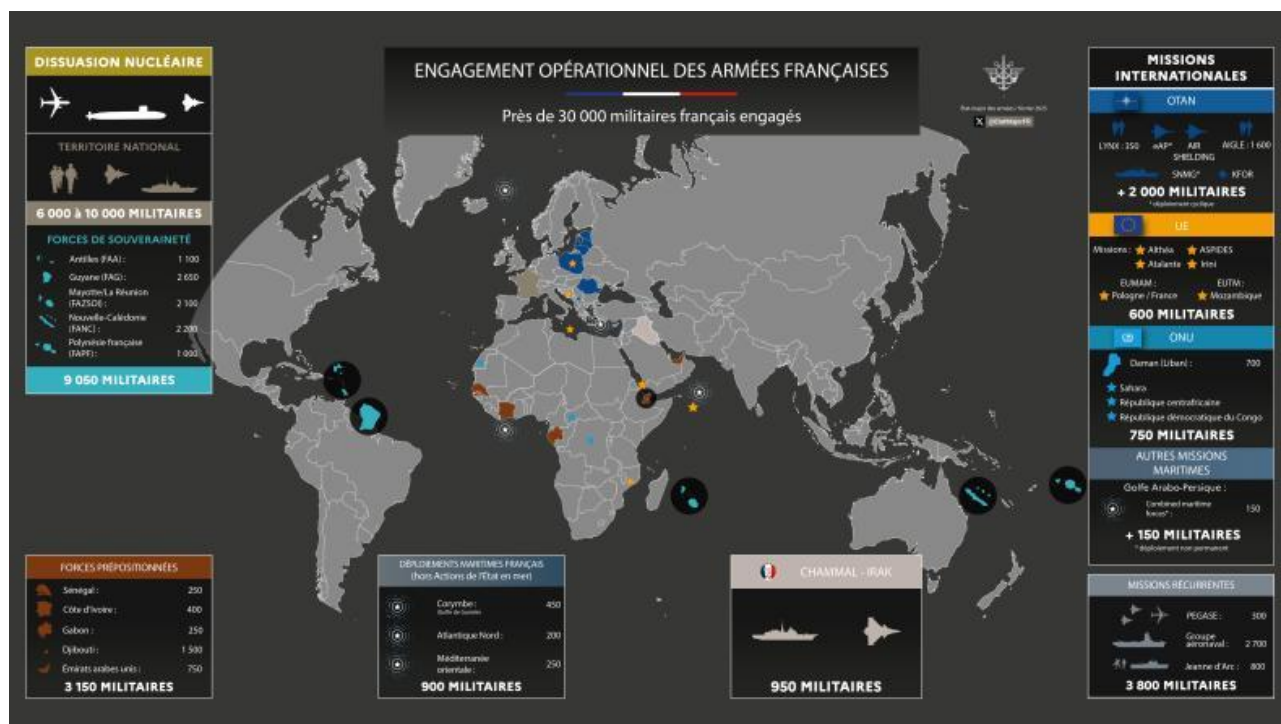
Son intervention a également mis l'accent sur la nécessité d'assurer une souveraineté stratégique et militaire accrue. La France dispose d'atouts majeurs : la dissuasion nucléaire, des armées professionnelles et un réseau de territoires ultramarins qui lui confèrent une portée géopolitique unique. Cependant, ces mêmes atouts constituent aussi des points de vulnérabilité nécessitant une protection renforcée.

L'état-major interarmées du territoire national œuvre ainsi à une Défense opérationnelle du territoire (DOT) plus efficace, intégrant la protection des points d'intérêts vitaux et une vigilance accrue sur les menaces aériennes et maritimes. Une mobilisation rapide et efficace des forces, notamment à travers la réserve opérationnelle, est également un levier stratégique essentiel.

Le rôle clé des réservistes

Au cœur de cette doctrine de défense, la réserve opérationnelle joue un rôle central. Avec un effectif de 40 000 réservistes en activité et la possibilité de mobiliser 135 000 anciens militaires dans un cadre de réserve de niveau 2, l'armée de Terre dispose d'un réservoir de compétences indispensables. Le général Chasboeuf a d'ailleurs insisté sur la nécessité d'identifier les profils les plus pertinents, qu'ils soient civils ou militaires, afin d'optimiser l'engagement des réservistes.

En parallèle, la Journée défense et citoyenneté (JDC) pourrait être réorientée pour sensibiliser davantage les jeunes générations aux enjeux de défense nationale et ainsi renforcer le vivier des futurs réservistes².



Cohésion nationale et résilience stratégique

La défense du territoire ne repose pas uniquement sur les forces armées. Elle implique une connaissance approfondie du pays, de ses infrastructures et de ses vulnérabilités. Routes, ponts, réseaux de communication : chaque élément doit être intégré dans une stratégie de résilience nationale.

La cohésion nationale représente également un enjeu central. Pour le général Chasboeuf, il est essentiel d'impliquer davantage la jeunesse dans la défense du pays et de développer un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective. Le projet du Service national universel (SNU), bien que critiqué, pourrait être repensé en ce sens.

Vers un avenir incertain mais maîtrisé

Face à un monde de plus en plus instable, la France doit anticiper et s'adapter. L'armée, avec ses forces actives et ses réservistes, constitue un pilier de cette adaptation. L'intervention du général Chasboeuf a mis en lumière les défis à relever mais aussi les forces sur lesquelles s'appuyer. Dans cet effort collectif, les réservistes ont un rôle crucial à jouer pour assurer la protection et la résilience du territoire national.

L'engagement de chacun est donc essentiel. Être prêt, c'est être capable de faire face aux crises, de défendre nos valeurs et de préserver l'avenir de notre nation.



¹ Ad Honores n° 14 ; 2ème trimestre 2024, p. 3 et s.

² Cf la conférence du général Givre sur ce sujet.



Les enjeux de la jeunesse pour le ministère des Armées : vers une régénération de l'engagement citoyen

Par Thierry Laugier

Le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre n'est pas un inconnu des réservistes citoyens, pour avoir été interrogé à la fin de l'année 2021, alors qu'il occupait les fonctions de directeur du Centre de doctrine et d'enseignement du commandement de l'armée de Terre¹. Officier des troupes de montagne, diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon, Saint-cyrien, breveté de l'École de guerre, Pierre-Joseph Givre a commandé la 27^e brigade d'infanterie de montagne. Il dirige aujourd'hui la direction du service national et de la jeunesse, et est venu présenter avec enthousiasme et détermination ses enjeux, à la réserve citoyenne, le 7 janvier 2025.

Face à des défis stratégiques, démographiques et sociétaux, l'armée française cherche à redéfinir sa relation avec la jeunesse, en réponse à la crise du recrutement et aux nouvelles menaces internationales. Dans ce contexte, la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) est l'acteur de référence du ministère sur les questions de jeunesse, et joue un rôle stratégique pour déterminer des politiques efficaces à l'avenir. Elle élabore, coordonne et met en œuvre les politiques ministérielles en faveur de la jeunesse. Dans ce cadre, elle les adapte pour répondre aux enjeux liés à la mutation de l'environnement stratégique afin, notamment, de :

- ✓ Renforcer le lien armées-Nation pour contribuer aux forces morales et à la résilience du pays,
- ✓ Accroître l'attractivité des métiers de la défense,
- ✓ Contribuer aux politiques en matière d'égalité des chances.

La transition d'une armée de conscription à une armée professionnelle.

Depuis la suspension de la conscription en 1997, la France a opté pour une armée professionnelle reposant sur le volontariat. Ce changement, conséquence de la fin de la guerre froide, a toutefois engendré un affaiblissement du lien entre la Nation et ses forces armées. Le général Givre souligne l'importance de maintenir un ancrage sociétal pour éviter l'isolement de l'institution militaire, un risque relevé déjà lors de la professionnalisation de l'armée. La disparition du service militaire obligatoire a aussi entraîné une diminution de la conscience collective des enjeux de défense, rendant essentiel un renouveau de la culture de défense.

La Journée défense et citoyenneté (JDC) reste l'unique dispositif touchant l'intégralité d'une classe d'âge. Obligatoire pour effectuer des démarches administratives (permis de conduire, examens, etc.), elle est aujourd'hui perçue comme insuffisamment engageante. La réforme envisagée, baptisée JDC-NG (nouvelle génération), vise à la rendre plus immersive : ateliers de tir laser, réalité virtuelle, tests psychotechniques et présentations dynamiques des métiers de la défense. Il s'agit de créer un véritable parcours d'expériences, où les jeunes pourront vivre des situations concrètes, favorisant ainsi un attachement plus fort aux valeurs républicaines et à la mission des forces armées.

L'urgence d'une mobilisation nationale.

Face à la baisse démographique prévue (de 800 000 à 650 000 jeunes par an d'ici 20 ans) et aux tensions géopolitiques (guerre en Ukraine, tensions OTAN-Russie), un système reposant uniquement sur le volontariat ne suffira plus. La diminution de la natalité menace même les possibilités de recrutement à terme. L'appel sous les drapeaux, bien que suspendu, reste une option juridique activable en cas de besoin, reflétant l'importance de préparer la jeunesse à des scénarios de mobilisation rapide. L'enjeu est également d'assurer la résilience de la Nation face à des crises multiples : cyberattaques, pandémies, catastrophes naturelles, où la mobilisation de compétences spécifiques devient cruciale. Le combattant mobilisé n'est plus nécessairement au front, équipé d'un treillis et d'une arme, mais il peut être derrière un écran d'ordinateur, ou engagé sur des opérations de secours.



L'armée souhaite optimiser la collecte de données lors de la JDC afin d'identifier des compétences clés : maîtrise de langues étrangères, savoir-faire technologiques, capacités en cybersécurité, etc. Ces informations permettraient non seulement de renforcer les capacités de mobilisation, mais aussi d'offrir aux jeunes un bilan de compétences utile pour leur orientation professionnelle. Ce bilan, perçu comme un retour d'investissement pour le jeune, pourrait aussi constituer un levier de motivation, en valorisant des aptitudes parfois méconnues dans le cadre scolaire traditionnel.

Au-delà de la JDC, la question de l'intégration de la défense dans la société civile est cruciale. Le partenariat avec les établissements scolaires, les entreprises et les collectivités locales permettrait de renforcer la culture de défense au travers de programmes éducatifs et des actions concrètes. Les réserves citoyennes, les collaborations avec le secteur privé pour des formations spécifiques (cybersécurité, logistique de crise, etc.) et l'implication des jeunes dans des projets de défense territoriale sont autant de pistes explorées.

Des modèles comme celui d'Israël, capable de mobiliser 400 000 réservistes en une semaine, ou la réactivité des forces finlandaises, inspirent la réflexion française. L'idée est de combiner une armée de métier efficace avec des réserves préparées et des citoyens engagés. En outre, l'exemple de pays nordiques, où l'éducation à la défense commence dès le plus jeune âge, montre l'importance d'une approche intégrée, mêlant éducation civique et préparation à la résilience nationale.

Vers une armée de la Nation.

La présentation du général Givre souligne un tournant dans la stratégie de défense française : il ne s'agit pas de revenir à la conscription obligatoire, mais de créer un « esprit de défense » au sein de la jeunesse. La JDC-NG, avec ses volets expérientiels et citoyens, préfigure un nouveau pacte entre l'armée et la Nation, où chaque jeune pourra se reconnaître et contribuer, à sa manière, à la sécurité collective. Le défi est de bâtir une armée de la Nation, ancrée dans la société civile, capable de répondre aux menaces d'aujourd'hui et de demain, en s'appuyant sur l'engagement, la compétence et la résilience de sa jeunesse.

1. « Histoire et pensée militaire » AD HONORES n° 5 Dec. 2021 p.14 et s.





L'OTAN : réorganisation et défis

Par Thierry Laugier

Le 11 février 2025 dans l'amphithéâtre Austerlitz de l'hôtel national des Invalides, le général de brigade aérienne Bruno Cunat a fait le point sur l'état actuel de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord), son rôle dans le contexte géopolitique mondial, et les défis auxquels l'alliance est confrontée. Notre conférencier a débuté sa carrière en tant que pilote de chasse, accumulant plus de 30 ans d'expérience dans l'armée de l'Air et de l'Espace. Il a notamment piloté des Mirage 2000 et a participé à diverses opérations dans les Balkans et les Pays baltes. Son expérience opérationnelle lui a permis de développer une expertise précieuse en matière de défense aérienne et de stratégie militaire. En tant que commandant de la base aérienne de Creil, il a dirigé avec succès l'une des emprises les plus importantes de l'armée de l'Air française. Son passage au Royaume-Uni, où il a servi au sein de l'état-major de l'armée de l'Air britannique, a enrichi sa perspective stratégique et renforcé les liens entre les forces aériennes françaises et britanniques.

Aujourd'hui, le général Cunat occupe le poste d'adjoint au chef du service Europe – Amérique du Nord au sein de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS). Ce service est chargé de la politique internationale en matière de relations bilatérales et multilatérales avec les États membres de l'Union européenne, les États membres de l'OTAN, et d'autres pays européens, ainsi que la Russie et les États du Caucase. Son rôle consiste, donc, à organiser et à superviser les dialogues bilatéraux et multilatéraux relatifs aux questions de Défense. Il valide les plans de coopération bilatéraux en matière de Défense et coordonne leur déroulement. Il est également responsable de la validation et de l'envoi des instructions destinées aux missions de défense, à l'état-major des armées et aux instances gouvernementales.

Un contexte historique récent qui provoque un réveil stratégique.

L'OTAN, fondée en 1949, est une alliance militaire défensive née dans le contexte de la guerre froide. L'article 5 de ses statuts, qui stipule « *qu'une attaque contre un membre est une attaque contre tous* », est au cœur de sa mission. Cependant, l'OTAN a traversé des périodes de doute, notamment lorsque le président français, Emmanuel Macron, a évoqué la « mort cérébrale » de l'alliance en 2019, en référence au manque de coordination stratégique entre les États-Unis et les autres membres.

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, l'OTAN a connu un réveil stratégique. Cette agression a réactivé la réflexion sur l'article 5 qui ne prévoit pas (au contraire des règles européennes) l'automatisme de la riposte. Elle a, de plus, renforcé la cohésion entre les membres, malgré les divergences internes avec des pays comme la Turquie, la Slovaquie et la Hongrie.

L'un des constats majeurs est la solidarité renouvelée entre les membres de l'OTAN. Bien que des tensions subsistent, l'alliance a montré une capacité à se mobiliser face à la menace russe. Les opérations en Roumanie et dans les Pays baltes (en Estonie notamment) illustrent cet engagement collectif. En tant que deuxième « fournisseur » de renseignements de l'OTAN, la France joue un rôle crucial dans la surveillance des activités russes, notamment en mer Noire et en Méditerranée.

Dissuasion nucléaire et responsabilité française : un équilibre délicat.

La question de l'arme nucléaire est au centre des débats. En effet, l'OTAN compte trois puissances nucléaires : les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. La particularité française réside dans le fait que l'utilisation de l'arme nucléaire reste de sa seule responsabilité, ce qui confère au pays une position unique au sein de l'alliance. Le général Cunat a souligné l'importance de la culture nucléaire, rappelant que seuls les pays possédant cette arme en comprennent véritablement les implications et les conséquences. La France, avec ses deux composantes nucléaires (aérienne et sous-marine), joue un rôle-clé dans la dissuasion et la stabilité stratégique en Europe.





La gestion de l'escalade nucléaire est un défi majeur. Les pays non nucléaires doivent apprendre à intégrer la dimension nucléaire dans leur stratégie de défense. La France, avec son expertise, joue un rôle d'éducateur en la matière, aidant les Alliés à comprendre les dynamiques de l'escalade et les moyens de prévenir les conflits.

Déploiements et opérations en cours.

L'invasion de l'Ukraine a conduit à une réorganisation des plans de défense en Europe. La France est présente en Roumanie et en Estonie où elle participe à des opérations de défense aérienne et terrestre. Ces déploiements s'accompagnent d'exercices réguliers visant à renforcer la préparation opérationnelle des forces alliées. En mer Baltique et en Méditerranée, la France mène des opérations de surveillance et de renseignement, essentielles pour contrer les activités russes. La participation française à des missions comme *Baltic Sentry* – qui vise à renforcer la protection des infrastructures critiques – illustre son engagement à sécuriser les espaces maritimes stratégiques.

Le renseignement est un pilier de la stratégie de défense de l'OTAN. La France joue un rôle crucial dans la surveillance des mouvements russes, que ce soit en Arctique, en mer Baltique, ou au Proche-Orient. Cette vigilance constante est essentielle pour anticiper les menaces et réagir de manière appropriée.

Nouvelle administration américaine et défis stratégiques.

L'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis a introduit de nouvelles dynamiques au sein de l'OTAN. La nomination de Pete Hegseth comme secrétaire d'État à la Défense a suscité des interrogations, notamment en raison de ses demandes accrues en matière de contributions militaires des pays membres. Il a également mis en avant une vision stratégique où la Chine est perçue comme la principale menace, ce qui pourrait détourner l'attention des États-Unis de l'Europe. Cette réorientation stratégique pose des défis pour l'OTAN, qui doit trouver un équilibre entre les priorités américaines et les besoins de sécurité en Europe.

Cohésion et adaptation face aux changements.

Malgré les incertitudes, l'OTAN doit maintenir sa cohésion. Les pays européens doivent renforcer leur engagement en matière de défense et démontrer leur capacité à contribuer à la sécurité collective. La France, avec son expertise et son leadership, joue un rôle clé dans cette adaptation, en veillant à ce que l'alliance reste unie face aux défis actuels et futurs.

Même fragilisée, l'OTAN n'est pas moribonde : à travers son engagement et sa vision stratégique, cette organisation reste un pilier essentiel de la stabilité mondiale et donc de la paix.





Le syndrome de stress post-traumatique



Par Georges Abi Lahoud, RCDS DMD 75

Georges Abi Lahoud est professeur associé au Collège de médecine des hôpitaux de Paris, chairman de l'Institut de la colonne vertébrale et des neurosciences et membre du conseil d'administration de l'Académie nationale de chirurgie. RCDS DMD 75, il est diplômé de Harvard et de la *Lebanese American University School of Medicine*.

Georges Abi Lahoud nous explique le syndrome de stress post-traumatique.

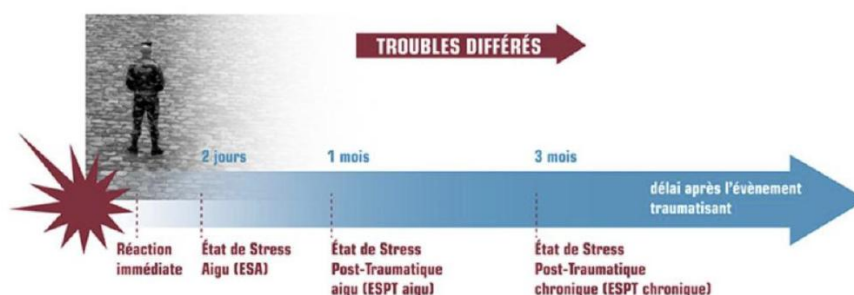
« Le syndrome de stress post-traumatique ou *post-traumatic stress disorder* (PTSD) ou syndrome psycho-traumatique (SPT) est un trouble anxieux qui peut se développer chez une personne ayant vécu ou ayant été témoin d'un événement traumatisant. Cela inclut des situations comme des agressions physiques, des accidents graves, des catastrophes naturelles ou des conflits militaires.

Le SPT a été cliniquement défini en 1980, notamment en réponse aux effets dévastateurs de la guerre du Vietnam sur les vétérans américains. Ce trouble est particulièrement fréquent chez les militaires des opérations extérieures, avec près de 25 % des soldats ayant participé à des conflits militaires souffrant d'un SPT ou d'une forme plus légère du syndrome, dans la grande majorité des cas transitoire. Le cerveau, qui a été submergé par l'ensemble des stimuli au moment de l'agression, va les reproduire ensuite à l'identique.

Le diagnostic du SPT est posé par un professionnel de la santé mentale, en se fondant sur les critères établis par le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5).

Les symptômes du SPT varient d'une personne à l'autre, mais ils sont généralement classés en quatre catégories principales :

- ✓ **Revécu de l'événement traumatique :**
 - Flashbacks : souvenirs intrusifs se manifestant comme si l'événement se déroulait à nouveau ;
 - Cauchemars en lien avec l'événement traumatique ;
 - Pensées intrusives et désagréables concernant le traumatisme.
- ✓ **Évitement :**
 - Évitement des lieux, personnes ou événements rappelant le traumatisme ;
 - Évitement des pensées et émotions associées à l'événement.
- ✓ **Altérations cognitives et de l'humeur :**
 - Sentiments négatifs persistants (culpabilité, honte, désespoir) ;
 - Difficultés de concentration et de mémoire ;
 - Perte d'intérêt pour des activités précédemment appréciées.
- ✓ **Réaction accrue :**
 - Irritabilité ou accès de colère ;
 - Hypervigilance, état de tension constante ;
 - Trouble du sommeil ou difficulté à se détendre.



Infographie - évolution de la maladie © BCISSA



Immédiatement après l'événement, ces symptômes peuvent indiquer un état de stress aigu. La plupart des personnes se rétablissent dans les trois mois qui suivent, mais environ 20 % d'entre elles développent des symptômes chroniques.

Les facteurs de risque pour le développement d'un SPT comprennent :

- ✓ L'intensité et la durée de l'événement traumatisant ;
- ✓ L'historique personnel de santé mentale ;
- ✓ Le niveau de soutien social après l'événement ;
- ✓ Les expériences traumatiques antérieures.

Le SPT peut être traité par plusieurs approches :

✓ **Thérapie psychologique :**

- Thérapie cognitivo-comportementale (TCC) : aide à modifier les pensées et comportements négatifs ;
- Thérapie d'exposition : consiste à confronter progressivement les souvenirs traumatisants dans un cadre sécurisé ;
- EMDR (*eye movement desensitization and reprocessing* = désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires) : traite les souvenirs traumatiques par stimulation bilatérale alternée.

✓ **Médicaments :**

- Des antidépresseurs et certains anxiolytiques peuvent être prescrits pour atténuer les symptômes.

✓ **Soutien social :**

- Groupes de soutien, intervention d'amis et de la famille.

Le SPT constitue une souffrance pour soi et pour les autres. D'ailleurs, le décret du 10 janvier 1992 a permis la reconnaissance des pathologies psycho-traumatiques comme des « blessures psychiques » ouvrant droit à réparation.

La détection précoce de cette blessure psychique invisible et sa prise en charge adaptée, rapide, constituent le meilleur moyen de la guérir.

C'est pour cette raison d'ailleurs que, depuis 2010, la prise en charge du blessé psychique est devenue l'une des priorités du ministère des Armées. Un dispositif complet qui repose sur tout un réseau de prévention et de soins au profit des militaires et de leur famille a été renforcé, avec comme objectif de considérer le soutien du soldat dans son aspect médico-psychologique en incluant toute sa dimension psycho-sociale.

En conclusion, détecter, soigner et accompagner constituent les trois piliers de la prise en charge du SPT.





Réserve citoyenne Retour sur le comité de pilotage du mois de décembre 2024



Par Pascale Beauthier, RCDS DMD 75

Pascale Beauthier est avocate au barreau de Paris et RCDS DMD 75.

« Sous l'autorité de l'officier relations extérieures de l'armée de Terre (ORE), le colonel Gauthier Saint-Guilhem, avec l'appui du Pôle rayonnement de l'armée de Terre (PRAT – chargé de l'animation de la réserve citoyenne Terre au niveau central), le comité de pilotage de la réserve citoyenne Terre (RC-T) a réuni des acteurs nationaux et régionaux de ce dispositif ainsi que trois réservistes citoyens-terre (Île-de-France, PRAT, RT Zud-13^e DBLE) à l'École militaire à Paris, le 5 décembre 2024.

Espace d'échanges, ce comité a permis de faire le point sur les travaux en cours en matière de gouvernance et d'effectuer une appréciation des situations par zone Terre. Pour se faire, les représentants des cinq zones du territoire français ont été interrogés tour à tour : ZT IDF Île-de-France), ZT-E (Est), ZT-S (Sud), ZT-SO (Sud-Ouest), ZT-NO (Nord-Ouest).

Il ressort des échanges qu'au 1^{er} novembre 2024, la réserve citoyenne Terre comptait 2 360 membres avec une moyenne d'âge de 59 ans. Cette réserve est composée majoritairement d'hommes, issus de la catégorie socio-professionnelle des cadres supérieurs, résidant majoritairement dans le Nord-Est (26 %) et en Île-de-France (23 %). Cependant, près de 50 % des agréments n'excèdent pas 4 ans.

Il a été indiqué qu'un effort de recrutement était à produire en se tournant davantage vers la jeunesse et de faire en sorte que chaque formation de l'armée de Terre puisse disposer d'au moins un réserviste citoyen Terre. Il a été également rappelé, qu'outre la suppression des grades à titre honorifique, il avait été créé un nouvel insigne pour la réserve citoyenne Terre.

Par ailleurs, une nouvelle dénomination est dorénavant donnée aux réservistes citoyens. Après avoir été appelés « officiers réservistes citoyens », ils seront, dorénavant, appelés « réservistes citoyens de la défense et de la sécurité (RCDS) ».

Les insignes des RCDS comporteront 3 échelons : bronze après 3 ans d'agrément soit au 1^{er} jour du 2^e agrément (4^e année) ; argent après 2 agréments soit au 1^{er} jour du 3^e agrément (7^e année) et or après 4 agréments soit au 1^{er} jour du 5^e agrément (13^e année).

La médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure (MRVDSI) qui comporte également trois échelons pourra être décernée au RCDS à l'échelon bronze après 3 ans, à l'échelon argent après 10 ans et à l'échelon or après 15 ans.

Cette réunion a aussi été l'occasion de réfléchir aux axes de travail pour 2025.

L'ORE a proposé la création de groupes de travail au niveau national, pilotés et animés par le PRAT et constitués par des officiers de chaque ZT pour travailler sur les trois sujets principaux :

- ✓ Un groupe de travail relatif au sondage sur la RCDS-T concernant les Autorités militaires de rattachement (AMR) et les (précédemment) RC-T ;
- ✓ Un groupe de travail chargé d'identifier comment la RCDS-T peut éventuellement contribuer au rayonnement de *Vulnerati* (dîner de charité) à Paris et en région ;
- ✓ Un groupe de travail dédié à l'emploi de la RCDS-T et à la communication extérieure (site internet, une page LinkedIn et une lettre d'information bimestrielle).

Enfin, l'année 2025 sera marquée par les 25 ans d'engagement de la réserve citoyenne au service de la France.

Il est envisagé qu'un événement local dans chaque région soit organisé pour célébrer cet anniversaire, en présence du Chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT). Au niveau national, cet anniversaire sera célébré à l'occasion des prochaines assises de la RCDS-T qui auront lieu en 2026. »



Le 6 novembre 2024, le comité « Salons d'armement », dirigé par Fabienne Nommick et Hubert de Maigret, a organisé la visite du salon Euronaval qui se déroulait à Paris-Nord Villepinte. Le groupe était accompagné de plusieurs représentants du bureau relations extérieures du cabinet du gouverneur militaire de Paris.

Les réservistes citoyens Terre Île-de-France (RCDS-T) se sont principalement attardés sur deux stands : Naval Group et MBDA.

Stand Naval Group

Naval Group est l'un des leaders européens de construction de navires militaires : frégates, sous-marins conventionnels et nucléaires, engins de surface sans équipage, armes sous-marines, plateformes et systèmes de combat naval, maintenance et services de modernisation des flottes existantes. Naval Group est, depuis 2017, l'entreprise héritière de la direction des constructions et armes navales, devenue la direction des constructions navales en 1991 et DCNS en 2007.

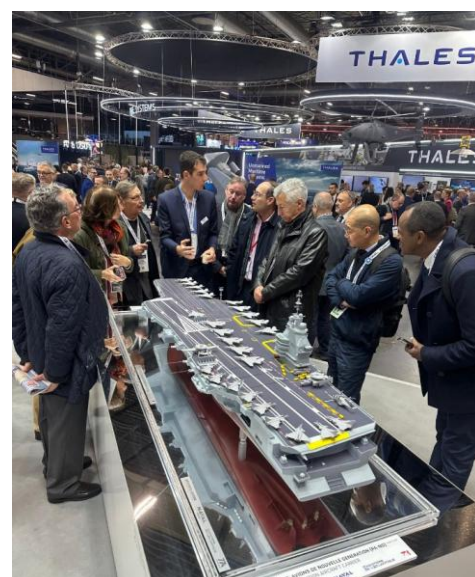
Les RCDS-T ont pu bénéficier des explications sur le porte-avions de nouvelle génération (dont le sigle est PA-NG). Ce navire portera plus d'avions embarqués. Il aura trois rails de catapultage, lui permettant ainsi de lancer vingt-quatre avions en moins de vingt minutes. Doté d'une propulsion nucléaire de nouvelle génération, le porte-avions pourra avancer à la vitesse de 27 nœuds, soit plus de 50 km/h. L'ensemble de la conception et de la réalisation d'un tel bâtiment nécessite de former de nouvelles générations d'ingénieurs qui vont devoir gérer ce projet gigantesque sur plusieurs décennies, puisque la livraison n'est attendue qu'en 2038 et que la durée de vie d'un tel navire est de plus de vingt ans (pour mémoire, le *Charles de Gaulle* a été commandé en 1986, lancé pour sa construction en 1994 et est en service depuis 2001).

De même, Naval Group s'appuie sur toute une série de partenaires, comme notamment les Chantiers de l'Atlantique, situés à Saint-Nazaire, qui font bénéficier la Marine nationale de son expertise en matière de paquebots.

Le porte-avions ne navigue pas tout seul : il fait partie d'un Groupe aéronaval (GAN). Il est classiquement accompagné d'un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) de la classe *Suffren* ou *Barracuda* et d'un ou de deux Bâtiments ravitailleurs de force (BRF). Le porte-avions est aussi accompagné par au moins deux frégates, une de défense anti-aérienne (FDA) et une autre spécialisée dans la lutte anti-sous-marine.

Par la suite, sur ce stand, les représentants de Naval Group ont présenté aux RCDS-T des caractéristiques des sous-marins nucléaires d'attaque. Ces bâtiments œuvrent pour la lutte antisurface et anti-sous-marine, recueillent du renseignement, permettent la mise en œuvre de forces spéciales et détiennent, comme il a été dit, la capacité de frappe sur la terre grâce au missile de croisière naval (MdCN).

De même, les RCDS-T ont pu recevoir des informations sur les sous-marins de la gamme *Scorphen*, les frégates FDI (Frégates de Défense et d'Intervention), les frégates multi-missions (FREMM) et les drones de surface de guerre des mines, dont la livraison à la Marine nationale est prévue très prochainement.



Stand MBDA

MBDA est le leader européen de la construction de missiles. Les actionnaires de la société sont Leonardo (ex-Finmeccanica) à hauteur de 25 %, Airbus pour 37,5 % et l'entreprise anglaise BAE-Systems pour 37,5 %. MBDA emploie 7 000 personnes en France sur un total de 15 000 dans le monde.

Globalement, MBDA fabrique des missiles dans toutes les catégories : air-sol, air-air, surface-air. Il s'agit de missiles tirés à partir de bateaux, de camions, d'avions, d'hélicoptères voire depuis un sous-marin. Les produits les plus connus de MBDA – et dont certains ont été développés bien avant la création de l'entreprise issue de la fusion de Matra BAE Dynamics, d'Aérospatiale Matra Missiles et d'Alenia Marconi Systems – sont le Mistral (sol-air), l'Aster (surface-air), l'Aspide 2000 (surface-air), le CAMM (surface-air), ou encore le Météor (air-air).

Mais c'est, sans conteste, l'Exocet qui remporte les suffrages : il s'agit d'une famille de missiles antinavires subsoniques (vitesse de mach 0,9), autonomes, qui volent à basse altitude, c'est-à-dire à quelques mètres au-dessus de la surface de la mer. Ces engins sont lancés depuis des bâtiments de surface, des sous-marins, des aéronefs ou des batteries côtières. Les premiers modèles datent de 1974 et les nouvelles générations, développées à la fin des années 2000, sont maintenant équipées d'un turboréacteur Microturbo TRI 40, avec une poussée s'étalant de 2,2 à 3,6 kilonewton (1 kilonewton = 1 000 newton – un N équivalant à un kilogramme mètre par seconde au carré).

MBDA vient de livrer son 4 000^e Exocet dont le bénéficiaire est la Marine nationale.

MBDA fabrique aussi des missiles en collaboration avec d'autres sociétés, tant européennes qu'américaines comme Lockheed-Martin.

Par ailleurs, MBDA fabrique d'autres produits comme des systèmes de contre-mesure. Ainsi, en est-il du système ELIPS qui protège les aéronefs contre les missiles à guidage infrarouge ou du DDM NG qui est un détecteur de départ missile, ou encore de l'ECLAIR-M ou du SAPHIR-400 qui sont des systèmes lançant des leurres. MBDA a créé aussi le LICORNE, qui est un système coordonnant les systèmes de défense aérienne à très courte portée tels que ceux de la famille Mistral et incluant des systèmes de lutte contre les mini et les micro-drones.

L'entreprise MBDA est présente en France, en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni, en Espagne et aux États-Unis. En France, outre le siège social du Plessis-Robinson, les sites principaux sont à Bourges, à Selles-Saint-Denis, à Cazaux en Gironde et à Lacroix-Saint-Ouen, proche de Compiègne dans l'Oise.





Dans le but de contribuer à la cohésion du quartier général des Loges et du Groupement de soutien de la base de Défense Île-de-France (GSBdD-IdF), la cellule Entraînement physique militaire et sportif du pôle de Saint-Germain-en-Laye a organisé une activité multi-sportive le jeudi 12 décembre 2024.

Le cross de Noël du quartier général des Loges et du GSBdD-IdF



Par Caroline Gorse

Celle-ci consistait en un cross de 7,5 kilomètres pour les plus vaillants ou en une randonnée pédestre de 3,9 kilomètres en forêt de Saint-Germain-en-Laye.

Cet événement auquel participait le général de division Jean-Christophe Le Roux, chef d'état-major de la zone de défense de Paris, était destiné au personnel militaire et civil du quartier général des Loges, du quartier Gallieni de Maisons-Laffitte ainsi que des unités invitées. Des récompenses ont été remises à l'arrivée.



Événement caritatif et sportif au cœur de Paris, adapté à tous les niveaux et tous les âges. Venez soutenir à nos côtés un symbole fort : le Bleu et de France !

Il s'agit d'épreuves solidaires et sportives organisées par le gouverneur militaire de Paris et la réserve citoyenne Terre - Île-de-France.

Les fonds collectés seront intégralement reversés au fonds de dotation du Bleu et de France, afin de soutenir les actions d'aide aux blessés et aux familles endeuillées des armées, aux victimes du terrorisme et aux pupilles de la Nation.



Courses solidaires 2025 : inscrivez-vous !

Par Frédéric Rignault

Il y en aura pour tout le monde :

- ✓ Courir 10 km ou 5 km seul ou en équipe (5 personnes minimum) avec un nouveau tracé de 3,3 km encore plus beau que l'an dernier ;
- ✓ Courir 2,5 km avec votre enfant (âgé de 12 à 15 ans) ;
- ✓ Marcher solidairement 2,5 km en clôture de journée.

Visiter le village de course, dans la cour du Dôme, et rencontrer nos nombreux partenaires et mécènes qui soutiennent la cause des blessés de guerre, œuvrent à la reconstruction et au soutien psychologique.

De nombreuses animations seront proposées : démonstration cynophile, intervention de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, initiation au tir laser, don du sang et... plein de surprises !

Tous les détails [ici](#).



Le 19 novembre 2024, une centaine de lycéens a découvert les valeurs portées sous l'uniforme en suivant le parcours citoyen aménagé pour elle dans le musée de la Grande Guerre de Meaux. Et ce fut un grand succès !

Pas moins de douze organisations⁽¹⁾ étaient rassemblées ce jour-là sur le site du musée de la Grande Guerre pour accueillir ces jeunes lycéens à l'initiative de la délégation militaire départementale de Seine-et-Marne (DMD 77) et des services départementaux de l'Éducation nationale.

Chaque année, ces deux organisateurs se relaient pour aller à la rencontre des collégiens au rallye de la Victoire, le 8 mai, au Centre national des sports de la Défense (CNSD) de Fontainebleau, et des lycéens au rallye de la Mémoire, le 11 Novembre, deux grandes occasions dans le département pour cultiver l'esprit de défense et renforcer le lien entre l'armée et les jeunes citoyens.

Cinq classes de défense et de sécurité globale⁽²⁾ réparties en huit groupes ont participé avec un intérêt marqué aux ateliers variés qui leur étaient proposés, accompagnées par les réservistes citoyens de la DMD 77. Les lycéens ont ainsi réfléchi à distinguer le fait de la rumeur et envisagé les conséquences de celle-ci sur la réalité. Ils se sont immergés émotionnellement dans une tranchée de 1914, ont découvert le sens d'une cérémonie militaire, envisagé, enfin, les possibilités de s'inscrire au service national universel, voire de faire carrière sous l'uniforme.

La journée s'est achevée par une cérémonie militaire émouvante en présence des portedrapeaux des associations patriotiques et de la fanfare du corps des sapeurs-pompiers, avec une « Marseillaise » chantée avec entrain.

⁽¹⁾ Contributeurs de l'événement : DMD77 (avec les RCDS-T), PREF77, DSDEN77, IHEDN, ONAC-VG, Bleuet de France, CIRFA de Meaux, GGD77, DIPN77, SDIS77, Trinôme académique, Musée de la Grande Guerre.

Au rallye de la mémoire à Meaux



Par Thierry Vuaille

Le lieutenant-colonel Garban, délégué militaire départemental adjoint de Seine-et-Marne, a félicité les participants pour leur motivation et leur tenue au cours de cette journée. Il a rappelé que l'esprit de Défense naît du partage des valeurs de citoyenneté en faveur de la cohésion nationale et de la volonté d'engagement, citant en conclusion le poème de Samuel Ullman, poème préféré du général Douglas MacArthur : « *La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une intensité émotionnelle, une victoire du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort.* »

Ce temps fort de la journée n'aura pas manqué de laisser aux élèves une forte impression de discipline et de patriotisme. Il a été, également, l'occasion pour le lieutenant-colonel Garban de distinguer notre camarade Jean-Pierre Boulanger, cadre retraité, officier de la RCDS-T depuis quatre ans et membre du comité d'actions vers les élus, en lui remettant la médaille de bronze des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure. Il est ainsi récompensé pour son engagement bénévole au service de la Nation, ajoutant l'exemple au sens de cette journée.

Le lieutenant-colonel Garban nous a invités à renouveler dans le temps et les lieux de mémoire ces actions conjointes envers la jeunesse.



⁽²⁾ Lycées participants : Pierre de Coubertin de Meaux, Gustave Eiffel de Varennes-sur-Seine, André Malraux de Montereau-Fault-Yonne.



Démonstration du sac d'urgence en cas d'évacuation par le lieutenant Moufflier du SDIS 77 aux correspondants défense de Seine-et-Marne (Photo DMD 77)

Le 17 décembre 2024, la délégation militaire départementale (DMD) de Seine-et-Marne a réuni une centaine de Correspondants défense (CORDEF) à l'Académie militaire de la gendarmerie nationale pour faire un retour d'expérience sur les JOP 2024, découvrir la Journée de défense et de citoyenneté - nouvelle génération (JDC-NG) et gérer le risque d'inondation dans le département. Pour l'organisation, la DMD était aidée par les réservistes citoyens du département.

Les CORDEF sont des élus des conseils municipaux et ils assurent la liaison entre les armées et les administrés avec l'aide du DMD. Ils promeuvent l'esprit de défense et informent leurs administrés sur les mesures de protection et la défense de leurs intérêts sur le territoire en cas de crise majeure.

La soirée a débuté par les interventions du général Sanzey, délégué militaire départemental, et de son adjoint, le lieutenant-colonel Garban. Le général Sanzey commande le Centre national des sports de la Défense à Fontainebleau, terre des Jeux olympiques et d'accueil de la délégation de la Corée du Sud en 2024. Le général a rappelé que les sports et la Défense sont des valeurs qui rassemblent et cet esprit sportif est une belle expression de la diplomatie qui réunit les peuples. L'esprit de performance est aussi une motivation dans laquelle les jeunes et les militaires trouvent un chemin de volonté commun, avec le soutien des armées. Au bilan, un tiers des médailles olympiques des JOP 2024 a été obtenu par « l'Armée des champions », que l'on nommait autrefois le célèbre « Bataillon de Joinville », contribuant ainsi avec éclat au rayonnement des armées, et ajoutant encore à leur popularité.

Réunion des CORDEF à Melun



Par Thierry Vuaille

Le colonel Guérin, chef de l'établissement du Service national et de la jeunesse d'Île-de-France a ensuite présenté la nouvelle formule de la Journée de défense et de citoyenneté (JDC-NG). Élément clé de la sensibilisation des jeunes à la défense, elle en constitue un moment privilégié dont la version rénovée sera déployée progressivement sur l'ensemble du territoire en 2025.

Elle se déroulera par groupes de cent jeunes, sur une journée, dans des sites militaires ou de défense avec des ateliers d'immersion suivis de la présentation des métiers de la Défense, et concernera toute une classe d'âge dont pas moins de 160 000 jeunes pour Paris et Versailles.

En troisième partie de soirée, le lieutenant Moufflier du SDIS 77 a sensibilisé les CORDEF au risque d'inondation dans le département et rappelé les mesures de résilience appropriées, terminant sa présentation par une démonstration de préparation d'un sac d'urgence en cas d'évacuation.

L'amphithéâtre a également servi d'écrin à un temps plus solennel et militaire lorsque le général Sanzey a décoré de la médaille de la protection militaire du territoire le chef du secrétariat de la DMD 77, le major Annabelle Bernard, et quatre réservistes opérationnels du département pour leur forte implication dans l'opération SENTINELLE de protection des JOP 2024.

Devenez membre du Cercle national des Armées !



Le Cercle national des Armées (CNA) est situé place Saint-Augustin, dans le 8^e arrondissement de Paris, au sein d'un immeuble majestueux d'inspiration néo-classique, construit à la fin des années 1920 et à l'emplacement de l'ancienne caserne de la Pépinière.

L'immeuble abrite les services administratifs, trois restaurants, une salle d'armes, des salles de jeux (bridge, échecs), un bar, une salle de bal, une bibliothèque, une salle de correspondance et un hôtel. Deux autres hôtels sont également gérés par le CNA ; ils se situent rue Descartes (Hôtel Sainte-Geneviève dans le 5^e arrondissement) et rue Lacordaire (Hôtel Lacordaire dans le 15^e arrondissement).

Par ailleurs, le CNA possède une boutique qui propose des souvenirs et des accessoires fort appréciés.

Le Cercle national des Armées est un établissement public administratif à vocation sociale et culturelle doté de la personnalité morale et qui répond à une double vocation :

- ✓ Accueillir les officiers d'active, en retraite ou honoraires. C'est un lieu de rencontres et d'échanges qui participe à la pérennité des traditions, de la grandeur et du prestige de l'état d'officier ;
- ✓ Accueillir les hautes autorités du ministère des Armées, ainsi que leurs hôtes civils et militaires, français et étrangers.

Les catégories de membres adhérents du CNA sont les suivantes :

- ✓ Les officiers généraux en 2^e section ;
- ✓ Les officiers en position de retraite ;
- ✓ Les officiers de réserve (y compris de réserve citoyenne – l'auteur de ces lignes est lui-même membre), honoraire, en dehors des périodes d'activité de service ;

Par Frédéric Rignault

- ✓ Les personnels civils de catégorie A du ministère des Armées en position de retraite ;
- ✓ Les personnes ayant effectué leur service militaire en tant qu'officier ;
- ✓ Les titulaires de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite ;
- ✓ Les auditeurs de l'IHEDN et les stagiaires de l'École de guerre ;
- ✓ Les membres de l'association « jeunes IHEDN » et les auditeurs jeunes de l'IHEDN (jusqu'à 35 ans pour les 2 catégories) ;
- ✓ Les conjoints des militaires morts pour la France (exemptés de cotisation) ;
- ✓ Les conjoints non remariés d'un membre décédé ;
- ✓ Les conjoints et les enfants de 18 à 25 ans des membres ;
- ✓ Les enfants mineurs d'actifs (officiers et civils catégorie A du ministère des Armées) de 10 à 17 ans (exemptés de cotisation).

Quelques informations importantes :

- ✓ La cotisation 2025 pour les officiers de réserve citoyenne de défense et de sécurité est de 116 euros ;
- ✓ Il convient de se présenter au cercle correctement habillé. Les t-shirts, bermudas, tenues de plage et baskets sont interdits ;
- ✓ Attention, le port du jean est autorisé sous certaines conditions : il doit être de couleur unie et sombre, non délavé, non déchiré et correctement porté au niveau de la ceinture !
- ✓ Un membre peut inviter qui bon lui semble dans la mesure du respect de la tenue ;
- ✓ Le CNA est un lieu de convivialité et pas de tribune politique ou de « business » !
- ✓ Les prix de la restauration ou du bar sont tout à fait abordables et les whiskys fameux et pas chers !

Alors, devenez membre du CNA !

Pour tout savoir, rendez-vous [ici](#).



☐ Madame ☐ Monsieur / Grade (le cas échéant) :

Nom :Prénom :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : adresse mail :

OFFICIER :

- ☐ GÉNÉRAL ET/OU ASSIMILÉ EN 2^{ème} SECTION – Copie du titre de pension
- ☐ RETRAITE – Copie du titre de pension
- ☐ RÉSERVE OPÉRATIONNELLE/CITOYENNE/HONORAIRE - Copie d'une pièce militaire mentionnant le grade
- ☐ ISSU DU SERVICE MILITAIRE – Attestation des services accomplis mentionnant le grade
- ☐ VEUVE/VEUF DE GUERRE – Copies d'un justificatif et du livret de famille (*exempté(e) de cotisation*)
- ☐ PERSONNEL CIVIL DE CATEGORIE « A » DU MINARM EN RETRAITE – Copie du titre de pension

AUTRE MEMBRE :

- ☐ TITULAIRE DE LA LH OU DE L'ONM – Copie du diplôme ou attestation
- ☐ AUDITEUR IHEDN – Copie du diplôme ou Journal Officiel ou attestation signée du directeur
- ☐ Membre de l'association Jeunes IHEDN / Auditeur jeune de l'IHEDN (jusqu'à 35 ans pour les 2 catégories)
Copie de la carte de l'association ou attestation d'appartenance
- ☐ AUDITEUR ÉCOLE DE GUERRE – Copie du diplôme ou Journal Officiel ou d'une attestation signée du directeur
- ☐ VEUVE/VEUF D'OFFICIER – Copies d'un justificatif mentionnant le grade du conjoint et du livret de famille
- ☐ CONJOINT – Copies de la carte de membre (à jour de cotisation) ou CIMS du conjoint et du livret de famille
- ☐ ENFANT (18-25 ans) – Copies de la carte de membre (à jour de cotisation) ou CIMS du parent et du livret de famille
- ☐ ENFANT D'ACTIF MINEUR (10-17 ans) – Copies de la carte CIMS du parent et du livret de famille

Pièces à joindre au dossier

(Toute demande d'admission incomplète ne pourra être traitée)

- ☐ UNE PHOTO D'IDENTITÉ COULEUR FORMAT PASSEPORT
- ☐ PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ OU DU PASSEPORT (en cours de validité)

Règlement de la cotisation

Tarifs des cotisations sur le site cnaparis.com, rubrique « Adhérer au Cercle »

☐ Chèque (€)
(à l'ordre du
Cercle National des Armées)

Carte : ☐ CB ☐ Visa ☐ Mastercard
Numéro de carte :
Date d'expiration :

À : Le :

Signature :

Zone réservée au secrétariat

Règlement :

Date :

Montant :

MA° :



Par Nathalie Musine



Organisé par le gouverneur militaire de Paris et fort de son succès en 2024, le concert « **Sentinelles d'un soir** » revient le **jeudi 10 avril 2025** !

Dans la Salle Pleyel, venez vivre une soirée inoubliable durant laquelle une dizaine d'artistes vous offriront un show exceptionnel !

David Hallyday se produira aux côtés de l'ensemble de la **musique de la Marine nationale** tout comme **Jacky Mascarel**, le célèbre pianiste de Jean-Jacques Goldman, Grégoire et Éloïz. Les voix puissantes d'**Anggun** et **Chimène Badi** se mêleront au **Big Band de la musique de l'Air et de l'Espace** et à l'**ensemble vocal de l'École polytechnique**. Le rockeur **Yvard** interprètera une chanson originale avec le **Brass Band de la musique de l'Infanterie**, sans oublier **Stéphane**, **Esmée** et **Petit K**.

L'intégralité des dons de ce spectacle sera reversée à l'Œuvre nationale du **Bleuet de France** qui vient en aide aux blessés des armées, aux victimes du terrorisme, aux combattants d'hier et d'aujourd'hui, aux pupilles de la Nation, aux veuves de guerre et aux familles endeuillées.

Prenez vos places [ici](#) !





Au concert du GMP

Par Nathalie Musine



Mercredi 5 février s'est tenu en la cathédrale Saint-Louis des Invalides le concert annuel du gouverneur militaire de Paris.

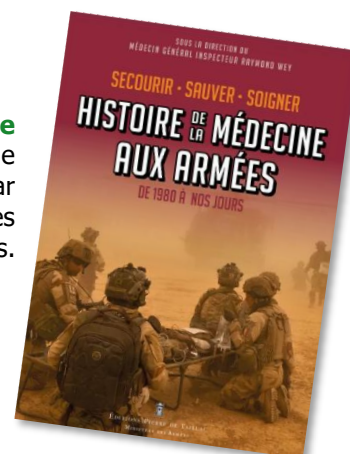
Un programme dédié à deux grands compositeurs de la musique française du XIX^e siècle, Camille Saint-Saëns et Georges Bizet, et interprété par l'orchestre Le Palais Royal et le brillant pianiste Orlando Bass, sous la direction de Jean-Philippe Sarcos.

Un événement caritatif dont l'intégralité des bénéfices a été reversée comme chaque année aux militaires blessés et familles endeuillées des armées.

(Ré)écoutez ici un petit extrait !



Réalisé sous la direction du **médecin général inspecteur Raymond Wey**, l'**histoire de la médecine aux armées** est plus qu'un simple ouvrage : c'est une véritable immersion au cœur de ce service essentiel grâce à des textes passionnants écrits par les professionnels du Service de santé des armées et à plus de 300 très belles photographies. Une parution bienvenue, le dernier historique datant de plus de 40 ans. Aux éditions Pierre de Taillac, disponible [ici](#).



La très fameuse série **Le Petit Quizz** du camarade **Grégoire Thonat** se complète avec un opus dédié aux **troupes de montagne**. Jeu de questions/réponses, histoire et chronologie, objets et traditions, bibliographie... C'est, dans l'habituel mini-format, aussi instructif que ludique. Aux éditions Pierre de Taillac, disponible [ici](#).

L'École militaire, une histoire en cartes postales de **Lionel Pétilion**. Réalisé en partenariat avec l'École militaire, une manière originale de mieux connaître cette prestigieuse institution et son histoire, au travers 250 cartes postales, largement légendées. Aux éditions (décidément prolifiques...) Pierre de Taillac, disponible [ici](#).



Pour les amateurs de beaux livres photo, voici un « must » : Œuvre de **Largo**, **Commando marine** – spécialité tireur d'élite - et photographe au talent indéniable ! Les clichés, toujours très « action », sont superbes et portés par une excellente qualité de papier et impression. Magnifique. Aux éditions Louis de Mareuil, disponible [ici](#).



Nota : il est possible de commander des **tirages d'art de Largo** via l'association **Soutien commando**. Voir [ici](#).

